

ST FERDINAND

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le conseil municipal de Saint-Ferdinand a adopté, lors de la séance du 8 janvier 2024, le règlement no 2024-262 fixant les taux de taxes et tarifs de compensation pour 2024.

Toutes les personnes intéressées peuvent consulter ledit règlement au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Donné à Saint-Ferdinand, ce 11 janvier 2024


Viviana Magazzu
Directrice générale et
greffière-trésorière